PROCÈS-VERBAL – CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du LUNDI 29/09/2025

Conseillers en exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle du conseil sous la présidence de M. Nicolas ANDRÉ.

Étaient présents :
Mesdames Brigitte DESSENNE, Isabelle DURAND, Valérie FLICHY, Évelyne MIGNON et Claude VAILLE et Messieurs Nicolas ANDRÉ, Pascal CHARPEAU et Philippe FAUQUET.

Pouvoirs :
Monsieur Franck GUILLEMET a donné son pouvoir à Madame Brigitte DESSENNE.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h32.

Secrétaire de séance :
Madame Brigitte DESSENNE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 juillet 2025 apporte une observation :
Absentes : Mesdames Isabelle DURAND et Valérie FLICHY.

M. le maire rappelle l'Ordre du Jour :

1 Devis achat de barrières de police
2 Demande de subvention ACAD 2025 (Aide Communautaire) pour l'achat des barrières de police
3 Devis achat d'un barnum
4 Demande de subvention ACAD 2025 (Aide Communautaire) pour l'achat d'un barnum
5 Décision Modificative CH 041
6 Devis Route de Garancières
7 Prendre acte du Rapport de la **C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées (CLECT)
8 Questions diverses

M. le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour :
Devis pour l'achat d'un flexible et d'une rotabuse, adaptable sur le laveur haute pression, pour les canalisations et demande de subvention ACAD 2025 dans le cadre de cette dépense.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'ajout de ce point à l'ordre du jour

1 Devis l'achat de 10 barrières de police

M. le Maire propose 4 devis pour l'achat de 10 barrières de police :

- **1er devis proposé par la société « ADEQUAT L'ACHAT PUBLIC » :**
  - 10 barrières de police 200 cm 14 barreaux en tube rond diamètre 16 mm Montant = **590.00€ € HT**

- **2ème devis proposé par la société « ADEQUAT L'ACHAT PUBLIC » :**

- 10 barrières de police 200 cm 14 barreaux en tube rond diamètre 35 mm
  Montant = **705.90€ HT**

- **3ème devis proposé par la société « France COLLECTIVITÉS » :**
  - 10 barrières de police 200 cm 14 barreaux
    Montant = **550.00€ HT**

- **4ème devis proposé par la société « SIGNALS » :**
  - 10 barrières de police 200 cm 14 barreaux en tube rond diamètre 16 mm
    Montant = **1 414.48€ HT**

Mmes DESSENNE et MIGNON présentent un nouveau devis proposé par la société « **DIRECT EQUIPEMENTS** » :

- 10 barrières de police 200 cm 14 barreaux
  Montant = **495.00€ HT**

Le Conseil Municipal approuve **à la majorité par une ABSTENTION et huit voix POUR,** le devis de la société, « **DIRECT EQUIPEMENTS** » d'un montant de **495.00€ HT** pour l'achat de 10 barrières de police.

2 Autorisation de demande de subvention auprès de la CAESE (Aide communautaire 2025)

M. le Maire rappelle que la commune peut bénéficier de l'Aide Communautaire de la CAESE, pour un montant de **7 091.00€** au titre de l'année 2025.

À ce jour il reste un solde de **1 622.68€** après les aides déjà demandées au cours de l'année. Il propose aux membres du Conseil Municipal de faire une demande pour l'achat de 10 barrières de police.

Le plan de financement sera proposé comme suit :
Devis retenu : « DIRECT EQUIPEMENTS »
Montant = 495.00€ HT
Aide CAESE 2025 = 247.50€
Soit un reste à charge pour la commune d'un montant de **247.50€** et un solde de l'ACAD 2025 estimé à **1 375.18€**, après cette acquisition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'octroi de subvention auprès de la CAESE, pour l'achat des 10 barrières de police.

3 Devis pour l'achat d'un barnum

M. le Maire propose 2 devis pour l'achat d'un barnum :

- **1er devis proposé par la société « France BARNUMS.com » :**
  - Barnum Alu Pro 45 ECO 3X4.5 m Pack murs – Blanc
    Montant = **474.17€ HT**

- **2ème devis proposé par la société « ACTI EXPRESS » :**
  - Tente pliante 3X4.5m en ALU 45 mm Pack murs – Blanc
    Montant = **503.50€ HT**

Le Conseil Municipal approuve à **l'unanimité** le devis de l'entreprise « **ACTI EXPRESS** » d'un montant de **503.50€ HT** pour l'achat d'un barnum 3X4.5 m.

4 Autorisation de demande de subvention auprès de la CAESE (Aide communautaire 2025)

M. le Maire rappelle que la commune peut bénéficier de l'Aide Communautaire de la CAESE, pour un montant de **7 091.00**€ au titre de l'année 2025.

À ce jour il reste un solde de **1 375.18€** après les aides déjà demandées au cours de l'année. Il propose aux membres du Conseil Municipal de faire une demande pour l'achat d'un barnum 3X4.5 m.

Le plan de financement sera proposé comme suit :
Devis retenu : « ACTI EXPRESS »
Montant = 503.50€ HT
Aide CAESE 2025 = 251.75€ HT
Soit un reste à charge pour la commune d'un montant de **251.75€** et un solde de l'ACAD 2025 estimé à **1 123.43€**, après cette acquisition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'octroi de subvention auprès de la CAESE, pour l'achat d'un barnum 3X4.5 m.

5 Décision Modificative CH 041 – Opérations d'ordre

M. le Maire explique qu'à la demande de Mme OZIOL, Comptable Public du Service de Gestion Comptable de la commune, le Conseil Municipal doit ouvrir des crédits supplémentaires au **CHAPITRE 041** en Dépenses (compte 21) et en Recettes (compte 203) d'investissement afin de régulariser des écritures de 2020 et 2021.

M. le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'OUVRIR des crédits supplémentaires pour un montant de 16 611.00€ en Dépenses d'Investissement au CH 041 Opérations d'ordre : Compte 2131

- d'OUVRIR des crédits supplémentaires pour un montant de 16 611.00€ en Recettes d'Investissement au CH 041 Opérations d'ordre : Compte 203

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ouverture des crédits supplémentaires pour un montant de 16 611.00€ en Dépenses d'Investissement au CH 041 Opérations d'ordre : Compte 2131

- **APPROUVE** l'ouverture des crédits supplémentaires pour un montant de 16 611.00€ en Recettes d'Investissement au CH 041 Opérations d'ordre : Compte 203

6 Devis réparation nids de poule – Route de Garancières

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la rue d'Authon RD118 en direction de GARANCIÈRES-EN-BEAUCE est composée d'une partie appartenant au Conseil Départemental de l'EURE-ET-LOIR et d'une autre partie appartenant à notre commune.

Sur la partie communale, des trous en formation deviennent dangereux, 3 entreprises ont été contactées pour demander des devis.

M. le Maire propose 3 devis reçus pour effectuer les réparations des trous en formation :

- **1er devis proposé par la société « COLAS » :**
  - Devis n°1999298 d'un montant de **7 390.00€ HT : 0 VOIX**
- **2ème devis proposé par la société « PROBINORD » :**
  - Devis n°D25096584 d'un montant de **2 994.50€ HT : 8 VOIX**
- **3ème devis proposé par la société « L.V.L. » :**
  - Devis D-2025-0148 d'un montant de **2 325.00€ HT : 1 VOIX**

Le Conseil Municipal approuve à **la majorité** le devis de l'entreprise « **PROBINORD** » d'un montant de **2 994.50€ HT** pour la réparation des nids de poule de rue d'Authon RD118.

7 Prendre acte du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

M. le Maire explique que le rapport de la **C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne a été approuvé le 2 septembre 2025 et conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des Conseils Municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prises dans un délai de trois mois à compter de sa réception.

CONSIDÉRANT que la commune d'AUTHON-LA-PLAINE a bien reçu le rapport en date du 5 septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du Rapport de la **C**ommission **L**ocale d'**É**valuation des **C**harges **T**ransférées de la **C**ommunauté d'**A**gglomération de l'**E**tampois **S**ud **E**ssonne

Point ajouté : Devis pour l'achat d'un flexible et d'une rotabuse pour le laveur haute-pression

M. le Maire propose un devis pour l'achat d'un flexible de 20 M pour les canalisations, équipé d'une rotabuse adaptable sur le laveur haute pression :

- **Devis proposé par la société « SETIN – QUINCAILLERIE BEAUCERONNE » :**
  - Flexible canalisation 20 m montant = 465.66€ HT
  - Rotabuse = 251.33€ HT
    Montant Total = **716.99€ HT**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le devis de l'entreprise « **SETIN – QUINCAILLERIE BEAUCERONNE** » d'un montant de **716.99€ HT** pour l'achat d'un flexible de 20 m pour les canalisations, équipé d'une rotabuse adaptable sur le laveur haute pression.

Autorisation de demande de subvention auprès de la CAESE (Aide communautaire 2025)

M. le Maire rappelle que la commune peut bénéficier de l'Aide Communautaire de la CAESE, pour un montant de **7 091.00€** au titre de l'année 2025.

À ce jour il reste un solde de **1 123.43€** après les aides déjà demandées au cours de l'année. Il propose aux membres du Conseil Municipal de faire une demande pour l'achat d'un flexible de 20 m pour les canalisations, équipé d'une rotabuse adaptable sur le laveur haute pression.

Le plan de financement sera proposé comme suit :
Devis retenu : « SETIN – QUINCAILLERIE BEAUCERONNE »
Montant = 716.99€ HT
Aide CAESE 2025 = 358.49€ HT
Soit un reste à charge pour la commune d'un montant de **358.50€** et un solde de l'ACAD 2025 estimé à **764.94€**, après cette acquisition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'octroi de subvention auprès de la CAESE, pour l'achat d'un flexible de 20 m pour les canalisations, équipé d'une rotabuse adaptable sur le laveur haute pression.

9 Questions Diverses

Mme DURAND propose aux membres du Conseil Municipal de rendre hommage à Mme Lucette REUTER, lors de la cérémonie du 11 novembre. En effet, Mme Lucette REUTER reçut le 12 novembre 1995 à Authon la Plaine, la médaille de « Juste parmi les nations » pour son dévouement pendant la dernière guerre à Villebon-sur-Yvette.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h36.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **CHIENS TENUS EN LAISSE** :

À la demande d'une administrée, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse en agglomération. Pour rappel, vous **êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

- **EXCRÉMENTS** :

Nous vous rappelons que les propriétaires de chien doivent ramasser les excréments de leurs chiens, selon "*l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres*".

- **SIREDOM** :

RAPPEL DE LA COMMUNICATION DU 27/06/2025
SIREDOM : communication récolte des végétaux et des ordures ménagères :
Déchets végétaux :
Le volume des **déchets végétaux** présentés lors de chaque collecte est désormais limité à :

- **860 litres maximum par adresse hors fagot**. (Ce volume pourra être réparti entre les bacs et les sacs biodégradables.)
- **5 fagots ficelés maximum** à chaque collecte (longueur maximale 1.20m et diamètre inférieur à 25cm)
- **5 sacs biodégradables** de 100 litres maximum
- Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la récolte, soit mardi soir au plus tôt et rangés le mercredi soir après le passage des ripeurs
- Les déchets végétaux ne doivent pas être déposés dans les bacs avec le couvercle jaune, car ceux-ci ne seront pas collectés.

Ordures ménagères :

Nous vous rappelons également les modalités de présentation des **déchets** :

- **Les déchets doivent être présentés en bacs.**
- **Les sacs plastiques, cartons… posés au sol ne seront plus ramassés.**
- Pour rappel, le bacs jaune (tri) et celui des ordures ménagères devront être sortis la veille au soir de la récolte, soit jeudi soir et rangés vendredi après la tournée.

➢ **CAMPAGNE RAMASSAGE DES BETTERAVES :**

La sucrerie TEREOS d'ARTENAY nous informe que la campagne de ramassage des betteraves aura lieu les semaines suivantes :

SEMAINE 41 :
- MERCREDI 08/10/2025
- SAMEDI 11/10/2025

SEMAINE 47 :
- MERCREDI 19/11/2025
- JEUDI 20/11/2025

➢ **MARDI 11/11/2025 à 11h00 :**

Cérémonie du 11 Novembre : dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts suivi du verre de l'amitié dans la salle du conseil.

➢ **DIMANCHE 14/12/2025 À PARTIR DE 14H00 : TOURNÉE DU PÈRE-NOËL**

Distribution des colis douceurs aux administrés âgés de 65 ans et plus et des cadeaux aux enfants de la naissance au CM2 qui ont répondu au recensement avant le 30/09/2025.

➢ **DU SAMEDI 06/12/2025 AU SAMEDI 20/12/2025 : ENQUÊTE PUBLIQUE PLU :**

L'enquête publique relative à l'approbation du PLU est fixée du 06 au 20 décembre 2025.
2 permanences seront tenues par le Commissaire Enquêteur :

- **SAMEDI 06/12/2025 de 09h00 à 12h00 en salle du Conseil**
- **SAMEDI 20/12/2025 de 09h00 à 12h00 en salle du Conseil**

➢ **PANNEAU POCKET** :

Application d'informations et d'alertes de la commune et de ses alentours ;
Vous pouvez dès à présent télécharger l'application gratuite avec le QR code ci-dessous

➢ **<u>CARTE DE DÉCHÈTERIES</u>** :

Vous trouverez ci-dessous le lien pour créer votre compte ECOCITO :
https://www.siredom.com/portail-decheteries/

Une fois votre compte créé la carte de déchèteries est à récupérer au secrétariat de la mairie d'AUTHON LA PLAINE aux jours et heures habituels d'ouverture.